

DEL-2020-139

L'An deux mille vingt, le quinze octobre, à 9 heures 45, le COMITE du Syndicat des Energies et de l'Aménagement Numérique de la Haute-Savoie, dûment convoqué en date du 8/10/2020, s'est réuni 'Salle des Fêtes' à CORNIER sous la présidence de Monsieur Jean-Paul AMOUDRY.

Etaient présents :

Mmes BILLOT, BOUCHET, BRUNO, DALL'AGLIO, LAFARIE, PARIS, TARAGON.
MM. AEBISCHER, AMOUDRY, ANTHOINE-MILHOMME, BACHELLARD, BAUD-GRASSET, BLOUIN, BONTEMPS, BOUCLIER, BOUVARD C, BOUVARD M, BUFFLIER, CAVAREC, CHENEVAL JP, CHENEVAL P, CONDEVAUX JF, COUTIER, DEAGE, DESCHAMPS, DETURCHE, DUNAND, FRANCOIS, GENOUD, GILBERT, GILLET, GOURDIN, GYSELINCK, HAVEL, JACQUES, JOURNE, LARCHER, LEBEAU-GUILLOT, LEOTY, MARTIN-COCHER, MEYNET-CORDONNIER, OBERLI, PAULY, PELLARIN, PENHOUËT, PERRET, PERRISSIN-FABERT, PEUGNIEZ, RATSIMBA, ROSSINELLI, SIBILLE, STEYER, THOUVENIN, TOURNIER, TRUFFET, VITTOZ.

Suppléants :

Mme ARMAND-GRASSET.
MM ANTHOINE, CHARBONNIER, GOURREAU, NEVES, PINARD, SAUVAGET, VUILLERMOZ.

Avaient donné pouvoir :

Mme METRAL, MUGNIER.
MM. BARTHALAIS, DEFAGO, GILET, HACQUIN, MATHIAN, PETIT.

Etaient absents ou excusés :

Mmes BRO, MERMIER.
MM. AMADIO, BARBIER, BOISIER, BURNET, CALONE, CARTIER, CHARRAT, CHASSAGNE, FONTAINE, GAUDIN, GONDA, HERBRON, LEROY, LOMBARD, MODURIER, PEROU, VILLARD.

Assistaient également à la réunion :

Mme OLLIVIER, Payeure départementale
Mmes ASSIER, CHATELET, FORSTER, GIZARD, KHAY, PERRILLAT, RENOIR,
MM. CHALLEAT, GAL, GATINET, LOUVEAU, RACAT, SCOTTON, SOULAS, VIVIAN : du SYANE

Membres en exercice : 83
Présents : 64
Représentés par mandat : 8

**Objet : MAITRISE DE L'ENERGIE – RENOVATION ENERGETIQUE DES BATIMENTS PUBLICS –
APPEL A PROJETS 2020 – ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS**

Exposé du Président,

Dans le cadre de son plan d'actions en faveur de la maîtrise de l'énergie et du développement des énergies renouvelables, le SYANE a lancé, en début d'année 2020, un appel à projets pour la rénovation énergétique des bâtiments publics, et ceci pour la 8^{ème} année consécutive.

Cet appel à projets a été doté d'une enveloppe budgétaire de 700.000 € à l'occasion du vote du budget primitif du Budget Principal 2020.

Un classement des candidatures a été établi par le Jury du SYANE, réuni le 13 octobre 2020, conformément aux critères fixés dans le règlement de l'Appel à projets.

23 candidatures ont été réceptionnées dans le cadre de l'appel à projets 2020. 16 candidatures, conformes au règlement de l'appel à projet, ont été jugées éligibles et ont été analysées.

Etant donné la qualité et le nombre de candidatures, le Jury propose, tout en restant conforme au règlement :

- de plafonner le montant maximum de subvention à 80.000 € par projet,
- de prendre en considération la proposition d'ajustement de l'enveloppe prévisionnelle prévue au budget 2020 par une décision modificative au budget, avec l'inscription d'un crédit complémentaire de 126 274 €, proposition soumise à délibération du Comité syndical le 15 octobre 2020.

Ainsi, le Jury a retenu le classement de 13 dossiers pour l'Appel à projets 2020 concernant la rénovation énergétique des bâtiments publics, pour un montant total de subvention de 826.274 €.

Les projets retenus par le Jury, ainsi que le taux et le montant des subventions proposées, sont les suivants :

	COLLECTIVITE - Opération	Montant de l'investissement éligible	Taux /Plafond (80.000€)	Subvention total éligible
1	LE SAPPEY - MAIRIE ET SALLE DES FETES	403 480 €	plafond	80.000 €
2	CCPEVA - SIEGE CCPEVA	267 610 €	plafond	80.000 €
3	SAINT-GINGOLPH - ESPACE CULTUREL DES QUAIS	1 161 443 €	plafond	80.000 €
4	ANNECY - GROUPE SCOLAIRE COFTA	2 355 232 €	plafond	80.000 €
5	DROISY - BATIMENT COMMUNAL	38 670 €	30%	11.601 €
6	MORILLON - LE CRET	103 772 €	30%	31.132 €
7	NEYDENS - SALLE POLYVALENTE	233 950 €	30%	70.185 €
8	VALLORCINE - MAIRIE	318 250 €	plafond	80.000 €
9	DINGY-SAINT-CLAIR - MAIRIE	87 800 €	30%	26.340 €
10	LUGRIN - GROUPE SCOLAIRE / MAIRIE	622 800 €	plafond	80.000 €
11	VILLARD - MAIRIE / ECOLE / SALLE POLYVALENTE	182 252 €	30%	54.676 €
12	PASSY - LOGEMENTS COMMUNAUX DE L'ABBAYE	306 939 €	plafond	80.000 €
13	VOUGY - SALLE POLYVALENTE	241 135 €	30%	72.341 €
	TOTAL	6.323.333 €		826.274 €

Les membres du Comité sont invités :

1. à approuver une modification du budget consacré à cet appel à projets, par une augmentation de crédits de 126.274 €,
2. à approuver les modalités et les montants d'attribution des subventions dans le cadre de l'appel à projets 2020 pour la rénovation énergétique des bâtiments publics,
3. à approuver la proposition de classement des lauréats retenus par le Jury réuni le 13 octobre 2020 et listés ci-dessus,
4. à autoriser le Président à prendre les arrêtés attributifs de subventions et les notifier aux collectivités concernées.

Adopté à l'unanimité.

Le Président,

J.P AMOUDRY.

